



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LÉVIS, COMMUNAUTÉ DE CÉLÉBRATION DU RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE DE VANCOUVER 2010

Lévis, le 21 novembre 2008. – Au cours d'une conférence de presse tenue aujourd'hui à l'hôtel de ville, la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a annoncé que la Ville de Lévis a été sélectionnée en tant que communauté de célébration du relais de la flamme olympique de Vancouver 2010. Dans son long parcours d'un océan à l'autre, la flamme olympique traversera plus de 1 000 communautés de toutes les tailles et fera un arrêt dans 200 d'entre elles, dont Lévis en décembre 2009.

Cet événement revêt une grande importance puisque la flamme olympique, qui sera aussi connue sous le nom de *Trainée d'aurores boréales*, est synonyme de fierté et de rêves partout où elle passe. « L'arrêt de la flamme olympique à Lévis est aussi une occasion de se démarquer et de faire valoir notre originalité, particulièrement dans les domaines sportif et culturel, auprès d'un vaste auditoire réparti à travers tout le Canada », a ajouté Mme Roy Marinelli.

Le relais de la flamme olympique commencera son voyage pancanadien d'une durée de 106 jours le 30 octobre 2009. Le parcours du relais de la flamme olympique sera le plus long relais national de toute l'histoire des Jeux. À son arrivée à Vancouver le 12 février 2010, la flamme olympique aura parcouru une distance de 45 000 kilomètres à travers tout le Canada.

Pour accueillir la flamme olympique sur notre territoire, un comité coprésidé par Mme la mairesse et par M. Yves Saint-Maurice a été mis sur pied. Le *Comité du relais de la flamme olympique à Lévis* a comme principal mandat, d'organiser les festivités qui entoureront la venue chez-nous de la flamme olympique et de son cortège. Afin de profiter de l'occasion unique offerte à Lévis, ces festivités devront être orientées de manière à faire voir et faire valoir notre dynamisme et notre originalité, particulièrement dans les domaines sportif et culturel.

Au moment de l'arrêt de la flamme olympique en nos murs, Lévis sera mise en évidence à l'échelle canadienne et même internationale. « Les célébrations qui entoureront cet événement seront à notre mesure et permettront de diffuser l'esprit olympique dans toute la population lévisienne » de conclure Mme Roy Marinelli.

Le relais est commandité par Coca-Cola et RBC. Pour mieux connaître le parcours du relais de la flamme olympique à travers le Canada, on peut consulter le site Internet www.vancouver2010.com

-30-

Source : André Roy
Direction des communications
Tél. : 418 835-8288